[p. 211-222]

XI

LA SIGNIFICATION TEMPORELLE ET ASPECTUELLE DE L'ADJECTIF EN -*TO*

RÉFLEXIONS SUR L'INTÉGRATION D'UNE FORME ADJECTIVE AU PARADIGME VERBAL

PAR MARIE-DOMINIQUE JOFFRE
Maître-assistant à l'Université de Chambéry
Domaine universitaire, B. P. 1104, 73011 Chambéry, Cedex

SOMMAIRE. — **L'adjectif en -tus** *n'est porteur d'aucune indication temporelle, ni passée ni résultative dans le présent : il marque simplement l'accompli non dépassé. C'est pourquoi la périphrase de parfait de l'indicatif, dans laquelle le verbe* esse *au présent n'indique nullement le présent (c'est-à-dire l'actuel de l'énonciation), ne doit pas être considérée comme un signifiant temporel. Seuls le contexte,* **la situation du discours** *par rapport au* nunc *de l'énonciation confèrent à cette périphrase les effets de sens (aoriste, résultat présent) qu'elle peut donner l'impression de signifier.*

EPITOME. — *Adiectiuum nomen, ad quod formandum* -*to- *est adhibitum, nec tempus praeteritum nec perfectum in praesens denotat. Tantum significat per se esse quod ui uerbi exprimitur. Itaque forma sicut* amatus est, *falso « perfectum » nominata, in qua ne* est *quidem tempus praesens (id est tempus ubi sermo enuntiatur) significat, minime ostendit quando aliquid efficiatur. Periphrasis haec uidetur significare tempus (siue praeteritum siue praesens) ideo quod adhibetur in oratione quae ipsa possit referri siue ad praeteritum tempus siue ad praesens, id est ad tempus enuntiationis.*

Les formes sur lesquelles cette étude va porter constituent la catégorie verbale des participes passés passifs et déponents. Ces adjectifs en *-tus* (ou *-sus*/*-ssus*) comportent le morphème indo-européen -**to-* que l'on retrouve dans les adjectifs verbaux grecs : λυτός « qui peut être délié », et, selon BENVENISTE, dans les ordinaux : *quin-tus*, *sex-tus*, τρίτος et dans le superlatif grec μέγιστος, σοφώτατος.

Étudier l'adjectif en *-tus* revient à réfléchir sur une catégorie grammaticale complexe : un participe est une forme hybride qui « participe » de l'adjectif qualificatif et du verbe. Le français et le latin sont comparables sur ce point : selon ses emplois, *recherché* est tantôt adjectif : *Son style est* (*très*) *recherché*, tantôt élément constitutif de périphrase de passif : *Il est recherché par la police* (<=> *la police le recherche*).

En latin, l'adjectif en *-tus* est, du point de vue morphologique, un véritable adjectif qualificatif : il est dépourvu des marques spéci-

fiquement verbales, notamment celles de la personne ; il est pourvu en revanche des désinences nominales. Le morphème -**to*- a servi également, dès l'époque la plus ancienne, à former les adjectifs dérivés nominaux : *hones-tus* (sur une base *hon^{e}/os-), *faustus* (sur une base *faw^{e}/os, variante de *fauor*). Lorsqu'il fonctionne comme un adjectif qualificatif, le dérivé déverbal peut, lui aussi, recevoir des degrés : *coniunctus* → *coniunctissimus*. Nombre d'exemples montrent enfin que le participe peut être l'équivalent sémantique d'un qualificatif. C'est ce que fait ressortir la coordination d'une forme verbale en *-tus* et d'un adjectif qualificatif dans : Sen., *Clem.* 3, 1, 3 : *Illius demum magnitudo stabilis fundataque est.*

Du point de vue syntaxique, l'adjectif en *-tus* présente les mêmes emplois que l'adjectif qualificatif.

Il peut, tout d'abord, être l'épithète d'un substantif. G. Serbat a montré dans un article publié dans cette revue[1] que, dans l'ablatif absolu, le participe est simplement épithète du substantif à l'ablatif Le participe en *-tus* peut également être apposé soit à un nom, soit au sujet du verbe suggéré dans la proposition par la désinence personnelle du verbe : *Tum dispersos in metendo occupatos subito adorti, paucis interfectis, reliquos incertis ordinibus perturbauerunt* (Caes., *G.* 4, 32, 5).

On voit même dans cet exemple que les deux participes à l'accusatif, *dispersos* et *occupatos*, se réfèrent à un substantif : *nostri milites* par exemple, absent de la phrase, mais présent implicitement dans le contexte. Enfin, le participe passé, tout comme l'adjectif qualificatif, peut occuper la fonction d'attribut du sujet : dans la périphrase de parfait passif, *interfectus est*, la forme en *-tus* entre dans une relation prédicative et, en tant que prédicat, est rapportée au sujet par l'intermédiaire de *est*.

Si l'adjectif en *-tus* est bien, du point de vue morphologique, syntaxique, voire sémantique, un adjectif, il appartient également au paradigme d'un verbe. Ce statut verbal est confirmé notamment par la transitivité : en effet, le participe peut être complété par le complément privilégié et quasiment exclusif du verbe : l'accusatif c. o. d. : *...dispersos in metendo occupatos subito adorti... perturbauerunt* (Caes., *G.* 4, 32, 5) ; P. Flobert a souligné qu'il existait également des passifs transitifs : *indutus togam*[2].

Le lien entre verbe et forme en *-tus* a été si nettement et si clairement perçu par les Latins que l'existence de dérivés dénominatifs comme : *armatus*, *pennatus* dérivés de *arma*, *penna*, a pu entraîner la

1. *L'ablatif absolu* dans la *R. É. L.*, 57, 1979, 340-354.
2. *Les verbes déponents des origines à Charlemagne*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.

création secondaire de verbes : *armare* attesté seulement chez Virgile ou *pennari* qui n'apparaît que chez Dracontius.

Le statut du participe en *-tus* est donc complexe. C'est un être hybride. Il est intéressant d'examiner dans quelle mesure et de quelle manière une telle forme s'intègre au paradigme verbal, en cherchant à déterminer comment elle se comporte à l'égard des catégories qui caractérisent le verbe : temps, aspect, personne et diathèse. Une démarche de cet ordre conduit tout naturellement à s'interroger sur le signifié du morphème *-*to-*, le même a priori dans tous ses emplois. Que ce soit dans : *occupatos ⟨milites⟩ adorti (sunt)* ou dans : *(qui) occupati erant*, on a toujours affaire au même participe en *-tus*.

Cet article ne se consacrera qu'à un aspect du problème : celui du signifié aspectuel et temporel du morphème *-*to-*. On verra, au cours de cet exposé, qu'il faudra soigneusement distinguer d'une part ce qui est exprimé par le suffixe du participe, d'autre part ce qui est suggéré soit par le contexte linguistique : la phrase, la situation temporelle de l'ensemble de l'énoncé par rapport au *nunc* de l'énonciation, soit également par l'analyse que l'on peut faire de la situation extralinguistique à laquelle réfère la phrase.

J'essaierai de montrer par conséquent, comment une même forme peut, selon les cas, exprimer un résultat concomitant : Caes., *G.* 4, 5, 3 : *His rebus atque auditionibus permoti de summis saepe rebus consilia ineunt*, un procès antérieur : Caes., G. 4, 27, 1 : *Hostes proelio superati, simul atque ex fuga se receperunt, statim ad Caesarem legatos de pace miserunt*, un « aoriste » : Caes., *G.* 4, 12, 6 : *Se hostibus obtulit atque interfectus est*, et même un état présent : Sen., *Clem.* 2, 2, 4 : *Vtraque circa seueritatem circaque clementiam posita sunt*, Sen., *Clem*, 3, 6, 3 : *...nec magis illis descendre datum est quam tibi tutum; fastigio tuo adfixus es.*

Mais pour procéder à ce type d'étude, il est nécessaire de distinguer les deux emplois de l'adjectif en *-tus* : les constructions hors périphrase et les utilisations dans les périphrases de *perfectum*.

Emplois hors périphrase

Il s'agit ici des emplois comme épithète, adjectif apposé, ou comme « prédicat » de l'ablatif absolu.

Les interprétations de la signification temporelle ou aspectuelle du participe sont souvent contradictoires. Dans la *Syntaxe Latine*[3], Ernout-Thomas parlent tout d'abord de deux effets de sens, l'état acquis et l'expression d'une « action passée antérieure à celle du verbe

3. *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1964.

de la proposition » (p. 276). Puis ils signalent que l'adjectif en *-tus* « se rapproche du présent » ou plus exactement de l'état présent qui résulte de l'action antérieure. Pour finir, toujours selon ERNOUT-THOMAS, *-tus* a été utilisé à l'époque impériale « pour marquer la circonstance qui accompagne l'action principale ».

Passé ou présent? État acquis simultané ou antériorité? La signification du participe manquerait-elle d'unité? On ne peut contester aucune des interprétations données par ERNOUT-THOMAS. Il convient, dans ces conditions, de se demander comment et pourquoi de tels effets de sens sont produits par le seul et même morphème -**to*-. Avant d'avancer la réflexion, on commencera par regrouper ces significations en deux ensembles seulement : l'état acquis et l'action antérieure. En vertu de ce critère sémantique nous avons, dans un premier temps, relevé et classé les emplois de l'adjectif en *-to-* du Livre IV du *De Bello Gallico* de César et d'une partie (21-32) du Livre XIII des *Annales* de Tacite, les historiens étant de loin les écrivains qui usent le plus du participe, et ce dans tous ses emplois. On obtient les résultats ventilés de la manière suivante :

CÉSAR, *Guerre des Gaules*, IV

		État	Antériorité	Incertains	Total
PASSIF	adj. épith.	11	6	7	48
	abl. absolu	26	69	7	102
DÉPONENT	: adj. épith.	11	19	—	30

TACITE, *Annales*, XIII (21-32)

		État	Ar tériorité	Incertains	Total
PASSIF	adj. épith.	16	7	1	24
	abl. absolu	3	4	4	11
DÉPONENT	: adj. épith.	2	2	—	4

Ces tableaux font ressortir deux points intéressants : on constate tout d'abord que, s'il existe, l'emploi du participe de déponent dans l'ablatif absolu est rarissime. D'autre part, on note que la répartition entre les deux sortes d'effet de sens varie selon les constructions.

L'état acquis, le résultat sont plus volontiers exprimés par l'adjectif épithète (ou apposé) :

Caes., *G.* 4, 32, 5 : *Tum dispersos in metendo occupatos* (*subito adorti*)...

Caes., *G.* 4, 5, 3 : *His rebus atque auditionibus permoti de summis saepe rebus consilia ineunt.* « Troublés par ces nouvelles et ces bavar-

dages, ils prennent souvent, à propos d'affaires très importantes, des décisions (dont ils doivent se repentir). »

Le participe épithète ou apposé marque plus rarement l'antériorité :

Caes., *G.* 4, 27, 1 : *Hostes proelio superati, simul atque ex fuga se receperunt, statim ad Caesarem legatos de pace miserunt.* « Les ennemis, après avoir été vaincus ... envoyèrent des ambassadeurs... »

Cette signification est surtout le fait de l'ablatif absolu :

Caes., *G.* 4, 9, 1 : *Legati haec se ad suos relaturos dixerunt et re deliberata post diem tertium ad Caesarem reuersuros...* « Les ambassadeurs dirent qu'ils rapporteraient la réponse et qu'ils reviendraient dans trois jours lorsqu'on en aurait délibéré. »

L'ablatif absolu revêt moins fréquemment l'idée de simultanéité, d'état acquis concomitant :

Caes., *G.* 4, 6, 1 : *Qua consuetudine cognita, Caesar, ne grauiori bello occureret... ad exercitum proficiscitur.* « Connaissant bien ces habitudes, César, pour ne pas courir le risque d'une guerre plus redoutable, part pour l'armée. »

Souvent enfin les deux interprétations sont possibles et rien dans le contexte ne permet de trancher :

Caes., *G.* 4, 5, 1 : *His de rebus certior factus et infirmitatem Gallorum ueritus... existimauit.*

Doit-on comprendre : « César qui avait été informé de ces événements et qui avait craint la pusillanimité des Gaulois... » ou « César informé et craignant... »?

Il faut souligner également que, comme on le voit dans l'exemple précédent, le participe passé de déponent se rend très souvent par le participe présent français : Caes., *G.* 4, 13, 4 : *...eadem et perfidia et simultatione usi Germani... ad eum in castra uenerunt.* « ... usant de la même traîtrise et de la même perfidie, les Germains... »

Doit-on, devant ces exemples, conclure à la pluralité du signifié temporel du morphème -**to*-? Ce serait une erreur. Le participe présente dans tous ses emplois un trait sémantique commun celui d' « accompli », déjà noté par les grammairiens. Pour MAROUZEAU[4], le participe passé « désigne un état », pour BENVENISTE[5], il exprime la « réalisation de la notion dans l'objet » ; P. FLOBERT[6] signale que même dans les dérivés sur base nominale, -**to*- marque une permanence de la qualité exprimée par l'adjectif.

Mais les interprétations précédentes nécessitent une précision qui se doit de lever une ambiguïté : « *accompli* » ne veut pas dire « *par-*

4. *Quelques aspects sur la formation du latin littéraire*, Paris, Klincksieck, 1949.
5. *Noms d'agent, noms d'action en indo-européen*, Paris, Maisonneuve, 1948.
6. *Les verbes déponents...*

fait » au sens temporel ; il n'y a, dans le morphème -**to*-, aucune référence au *nunc* de l'énonciation, aucun ancrage dans l'actuel de l'énonciation. Contrairement au parfait de l'indicatif, la forme en *-tus* ne se situe pas d'elle même dans une chronologie établie par rapport à cet actuel de l'énonciation, elle n'est pas déictique. *Interfectus* ne comporte pas plus d'indication temporelle que le dénominal *honestus* En tant qu'accompli, le morphème -**to*- indique seulement l'existence d'une notion. Il ne relève donc pas de la *deixis* fondamentale du discours.

D'autre part, si un participe en *-tus* peut traduire le résultat concomitant (et équivaloir parfois au participe présent français) c'est qu'en outre l'accompli signifié par le suffixe *n'est pas perçu comme dépassé.*

Lorsque le morphème -**to*- s'applique à une base verbale, il est intégré au paradigme du verbe et est mis en relation avec les autres formes qui expriment, pour la plupart, le déroulement d'un procès. Il est possible dans ce cas, à partir de la signification d'accompli d'un concept verbal, d'envisager à la fois cet accompli et le déroulement antérieur qui y a abouti. Voilà pourquoi, dans certains exemples, le participe en *-tus* peut traduire une antériorité qui demeure d'ailleurs relative et qui ne se situe pas obligatoirement dans le passé déterminé par rapport au *nunc* de l'énonciation. Mais toutes ces significations temporelles imputées à l'adjectif en -**to*-, quelquefois difficiles à identifier clairement, sont en fait suggérées par des facteurs extérieurs au suffixe porteur du seul signifié d'accompli non dépassé. La signification pleine que prendra le participe dans la phrase peut être précisée par le contenu lexical de la base verbale elle-même. Le contexte est aussi parfois déterminant ; dans : Caes., *G.* 4, 23, 6 : *His dimissis et uentum et aestum uno tempore nactus secundum, dato signo, et sublatis ancoribus, circiter milia passuum septem ab eo loco progressus aperto ac plano litore naues constituit*, la chronologie relative établie entre toutes les actions est indiquée d'abord par l'ordre des syntagmes de la phrase, le seul verbe conjugué apparaissant à la fin.

Enfin le choix ou les hésitations entre les diverses significations (accompli concomitant, procès antérieur, ou même déroulement antérieur aboutissant à un résultat) sont guidés par l'analyse que le locuteur fait de la réalité extra-linguistique à laquelle la phrase réfère. C'est en fonction de la façon dont les opérations se sont réellement déroulées que l'on traduit : Caes., *G.* 4, 24, 3 : *...aut ex arido aut paulum in aquam progressi... audacter tela conicerent* par : « ... s'étant avancés quelque peu dans l'eau... » ou par : « s'avançant... ». De même pour traduire Caes., *G.*, 4, 5, 1 : *His de rebus certior factus et infirmitatem Gallorum ueritus... existimauit*, on peut comprendre qu'il s'agit soit d'une infor-

mation dont César a pris note avant sa résolution, soit au contraire d'un état d'esprit qui dure toujours au moment de la décision.

Les facteurs qui guident l'interprétation exacte, et donc la traduction d'un participe en *-tus*, sont loin d'être négligeables mais ils relèvent de registres différents et n'appartiennent pas tous au seul domaine linguistique. Néanmoins ils concourent tous, à leur manière, à préciser le sens de la forme en *-tus*, dont la seule signification est celle d'un accompli non dépassé. Mais il est encore plus intéressant de se demander comment cette forme adjective dépourvue de toute signification temporelle peut entrer dans la constitution de périphrases personnelles qui, quant à elles, ont pour vocation d'exprimer le temps.

Emploi en périphrase : le parfait de l'indicatif

Les quelques réflexions proposées dans ce chapitre ne porteront que sur un temps, sans doute le plus important, le parfait de l'indicatif. On tentera de rendre compte de l'aspect paradoxal de cette périphrase, formée du participe en *-tus* et de l'auxiliaire *esse* au présent de l'indicatif et d'expliquer également pourquoi cette formation est ambiguë puisque, dès les textes les plus anciens, elle peut signifier le présent comme dans : Sen., *Clem.* 2, 2, 4 : *Vtraque circa seueritatem circaque clementiam posita sunt*
Pl., *Aul.* 455 : *Intro abi : opera huc conducta est uestra, non oratio.* Il est vraisemblable que cette ambivalence de sens a été à l'origine de la modification du système morphologique du médio-passif : quand un tour comme *amatus est* ne signifiera plus l'aoriste, il laissera totalement la place à *amatus fuit* mais pourra, en revanche, remplir la fonction du passif synthétique *amatur*.

Mais les faits montrent qu'en latin classique, dans l'immense majorité des cas, *amatus est* fonctionne comme un passé, un aoriste et ne suggère aucun lien avec le *nunc* de l'interlocution, aucune répercussion ou manifestation dans l'actuel de l'énonciation. La mise en relation ou la coordination de la périphrase en *-tus est* avec un parfait actif le prouvent aisément :

Caes. *G.*, 4, 12, 6 : *Se hostibus obtulit atque interfectus est.*
Liu. 2, 43, 6 : *Nullum genus calamitatis contumeliaeque non editus in Volscos est nec tamen perpelli potuere ut acie demicarent.*

Avant de montrer pourquoi la périphrase en *-tus est* signifie le plus souvent l'aoriste, mais parfois aussi un état dont on constate l'existence et qui peut coïncider avec le *nunc* de l'énonciation, il faut souligner au préalable deux points remarquables.

La lecture des auteurs tardifs fait apparaître le maintien prolongé

et constant, à côté de l'*infectum* en -*r, des formes en *tus est* fonctionnant comme parfait de l'indicatif ; ce n'est qu'aux autres temps du *perfectum* que l'on note les tours que P. Flobert appelle hypercaractérisés et qui annoncent le système roman. Si les périphrases comme *amatus fuit* sont attestées, elles demeurent rares et leur fréquence est comparable à celle notée dans les textes les plus anciens :

Pl., *Aul.* 457 : *Coctum ego, non uapulatum, dudum, conductus fui.*
Ci., *Verr.* 4, 81 : *...itaque in iis scriptum litteris Punicis fuit regem Massinissam... accepisse...*

Le maintien tardif de la périphrase de parfait en *-tus est* montre que ce tour (comme le passé composé français) comportant l'auxiliaire au présent de l'indicatif ne devait pas vraiment embarrasser les locuteurs, qu'il s'utilisait tel quel aisément pour signifier un procès situé dans le passé, isolé et parfois même éloigné du *nunc* de l'interlocution.

L'étude de textes classiques fait ressortir un second aspect intéressant : certains auteurs, surtout les historiens (sauf César), « omettent » l'auxiliaire au présent. Il ne s'agit pas d'une simple ellipse effectuée dans une succession de parfaits de l'indicatif, dans le souci stylistique d'éviter une répétition ; les participes en *-tus* employés sans *est/sunt* fonctionnent clairement comme le seul prédicat de la proposition dans laquelle ils apparaissent :

Tac., *An.* 13, 35, 2 : *Igitur, dimissis quibus senectus aut ualetudo aduersa erat supplementum petiuit. Et HABITI per Galatiam Cappadociamque dilectus ADIECTAque, ex Germania legio cum equitibus alariis et peditatus cohortium.RETENTUSque omnis exercitus sub pellibus.*

Le récit virgilien présente lui aussi cette caractéristique :

Verg., *Aen.* 2, 355 : *Sic animis iuuenum furor aditus. Inde...*

Le parfait de l'indicatif médio-passif limité au participe peut être aussi employé en subordonnée : Liu. 2, 13, 1 : *Mucium demissum cui postea Scaeuola a clade dextrae manus cognomen INDITUM, legati a Porsenna Romam secuti sunt.*

L'omission de l'auxiliaire dans la périphrase de parfait de l'indicatif n'est certes qu'une possibilité ; elle n'est pas exploitée de la même façon par tous les auteurs (elle doit d'ailleurs contribuer à caractériser leur style). Mais elle constitue un phénomène linguistique important qui conduit à certaines conclusions.

Le fait que l'expression du parfait de l'indicatif puisse se limiter à l'adjectif en *-tus* prouve que cette forme est la seule à marquer le temps, le plus souvent un simple aoriste, parfois l'aboutissement d'un procès antérieur attaché à l'actuel de l'énonciation. Mais le morphème

*-*to-*, on l'a vu précédemment, n'est pas le marquant d'une notion temporelle ; il ne signifie que l'accompli, un accompli non dépassé. C'est donc, dans le cas de la périphrase en *-tus est*, une forme temporellement non marquée qui va contribuer à l'expression soit de l'aoriste, soit d'un état résultatif. Ces constatations corroborent les conceptions de G. SERBAT sur le présent de l'indicatif et sur le rôle et la signification de *esse*.

Pour G. SERBAT, le présent de l'indicatif est une forme morphologique temporellement non marquée[7]. On comprend par conséquent pourquoi un auxiliaire au présent de l'indicatif est indifférent au signifié temporel de la périphrase dans laquelle il se trouve : il ne l'empêchera ni d'exprimer l'aoriste, ni de suggérer un résultat accompli dans l'actuel de l'énonciation. C'est pour cette raison également qu'il pourra ne pas être exprimé.

Si, dans la périphrase de parfait, l'auxiliaire au présent de l'indicatif ne joue aucun rôle au plan du signifié temporel et peut être omis, il en va de même au plan syntaxique. Avec *miles interfectus est*, on a affaire à une construction attributive : comme le prouve l'accord grammatical, le participe est attribut du sujet. Or cette structure correspond à la relation sujet ⟨—⟩ prédicat dans laquelle le prédicat est un élément de la catégorie nominale, le participe en *-tus* : c'est lui seul qui occupe la fonction de prédicat. G. SERBAT, dans un article de *Vita Latina* : *Le verbe sum, syntaxe et sémantique*[8], a montré que, dans une construction de ce type, le verbe *esse*, chargé en outre des morphèmes verbaux classiques (personne, nombre et éventuellement temps et mode) n'est que la matérialisation morphologique de la relation prédicative. Voilà pourquoi il peut être omis. On voit dans ces conditions qu'il y aurait beaucoup à dire sur le caractère prétendument indissociable du syntagme auxiliaire + auxilié.

Dans *interfectus est*, c'est donc l'adjectif en *-tus* seul qui, jouant le rôle de prédicat, contribue à l'expression du temps. Or il n'est porteur d'aucun signifié temporel, il ne relève pas de la *deixis*. Il convient donc maintenant de comprendre comment, seul ou à l'intérieur d'une périphrase, il donne l'impression d'être revêtu d'une signification temporelle, souvent nettement aoristique.

Quand un tour comme *interfectus est* signifie l'aoriste, c'est en réalité le contexte (adverbe de temps, circonstant, présence d'un parfait actif), le cadre temporel de la phrase ou la situation globale du discours qui conduisent à l'interpréter comme passé : l'accompli marqué par *-tus* n'a alors aucune raison d'être rattaché au *nunc* de

7. *Les temps du verbe en latin* dans la *R. É. L.*, 43, 1975, 365-405. Voir également : G. SERBAT-S. MELLET, *Sur une théorie néo-guillaumienne du temps en latin* dans la *R. É. L.*, 62, 1984, 377-385.
8. n° 90, juin 1983.

l'interlocution. Il va donc de soit que, du fait de la nature du récit, chez les historiens par exemple, la périphrase signifie presque toujours le passé. Dans ce cas, c'est le déroulement antérieur d'un procès, cause de l'accompli, qui est privilégié.

Mais il existe des exemples où la périphrase est ambiguë :

Lucr. 5, 795 : *Linquitur ut merito maternum nomen adepta*
Terra sit, e terra quoniam SUNT cuncta CREATA.
Lucr. 5, 867 : *Omnia SUNT hominum tutelae TRADITA, Memmi.*

Pour ces deux exemples, on peut traduire aussi bien par le présent que par le passé ; on est invité en effet à considérer à la fois le déclenchement dans le passé d'un procès, ainsi que le résultat accompli.

Dans d'autres emplois, le tour en *-tus est* exprime uniquement l'état présent comme dans :

Sen., *Clem.* 2, 2, 4 : *Vtraque circa seueritatem circaque clementiam posita sunt.*

Comment expliquer ces hésitations d'interprétation et ce passage du passé au présent? C'est que souvent le cadre temporel n'est pas aussi clairement défini que dans le récit historique. Dans le cas du *De Natura Rerum*, le discours réfère tantôt au passé, la genèse du monde, tantôt au *nunc* de l'interlocution : le monde créé est également celui de Lucrèce et de son interlocuteur Memmius évoqué explicitement par l'intermédiaire du vocatif. On passe donc constamment de la référence au passé à la référence au *nunc* ; et c'est parce que les deux niveaux ne cessent de se mêler que les périphrases en *-tus est* sont parfois ambiguës.

Au contraire, dans le *De Clementia*, Sénèque s'adresse directement à Néron ; le discours est donc situé très clairement dans le *nunc* de l'interlocution ; la périphrase est donc interprétée sans hésitation comme le signifiant d'un accompli lié à l'actuel du discours.

La forme en *-tus*, employée seule ou en périphrase, ne signifie donc pas le temps. Ce sont le contexte, la situation du discours par rapport au *nunc* qui lui confèrent les effets de sens « aoriste » ou « état présent ». La périphrase en *-tus est* a donc été, tout au cours de la latinité, fondamentalement ambiguë. Le latin a eu de tout temps conscience de ce fait mais il s'en est pourtant bien accommodé. Néanmoins lorsque le contexte risquait de laisser une équivoque, le locuteur, pour la lever, a pu, dès les origines, utiliser un auxiliaire temporellement marqué : *fuit*, pour situer explicitement la forme verbale dans le passé.

C'est ce souci de mise au point qui explique, par exemple, l'opposition dans l'*Aulularia* de Plaute (455/457) :

Intro abi : opera huc conducta EST uestra non oratio
(« vous êtes embauchés »)
Coctum ego non uapulatum, dudum, conductus FUI.
(« j'ai été embauché »)

Le français ne peut rendre ces nuances ; dans la première réplique, *conducta est* a, dans l'esprit d'Euclion, deux sens : le marché conclu auparavant, mais aussi les effets qu'il espère et dont il aimerait encore constater l'efficacité. Il s'agit d'un dialogue de comédie et par conséquent toutes les paroles se réfèrent naturellement au *nunc* de l'interlocution ; la périphrase ne peut échapper à ce phénomène, d'où cette ambivalence sémantique. C'est d'ailleurs pour lever cette ambiguïté inhérente au dialogue que, dans la seconde citation, *fui* place très clairement la forme verbale dans le passé. Congrion, pour sa part, insiste sur les clauses du contrat établi quelque peu avant le moment de la discussion ; il a le souci de rappeler un accord antérieur et invite de ce fait son interlocuteur à se reporter dans le passé.

La même explication peut être donnée pour :

Cic., *Verr.* 4, 81 : *...itaque in iis scriptum litteris Punicis FUIT regem Massinissam... accepisse...*

En employant l'auxiliaire au parfait, Cicéron veut-il indiquer qu'il ne reste plus trace, à son époque, ni des dents ni des inscriptions et que cet épisode appartient à une époque absolument révolue? L'ambiguïté que ne pourrait lever *est* est due également au sémantisme « duratif » de la base verbale.

Ces deux exemples montrent nettement que les tours en *-tus fuit* ne sont pas des innovations de la langue tardive et qu'ils ne relèvent pas d'un registre négligé. En réalité, ils fonctionnent parallèlement aux tours en *-tus est*, et ne sont utilisés que lorsque le contexte est équivoque et ne peut suggérer à lui seul la temporalité passée. Leur emploi est donc souvent justifié. On a vu en revanche que si le récit se réfère indubitablement au passé, le latin se contentera très longtemps de la forme en *-tus* (*est*) dépourvue en elle même de toute signification temporelle.

CONCLUSION

Que l'adjectif en *-*to-* soit employé comme participe (épithète ou apposé) ou qu'il entre dans la constitution d'une périphrase, il demeure une seule et même forme. Il est regrettable que les grammai-

riens en dissocient les deux faces et séparent toujours l'étude du participe de celle des périphrases.

Cette forme est fondamentalement un adjectif, même si, du fait de sa formation sur une base verbale, du fait de son emploi, elle est étroitement liée au verbe : elle peut dans certaines conditions être complétée par le complément spécifique du verbe, l'accusatif complément d'objet direct. Ce lien avec le paradigme verbal a entraîné la création secondaire de verbes à partir d'adjectifs dénominatifs : *arma→armātus→armāre.*

Ces faits soulignent combien est floue la frontière entre catégorie verbale et catégorie nominale.

Cet article a eu pour but de mettre en évidence un fait remarquable : pour constituer le paradigme personnel du *perfectum* médio-passif, le latin a utilisé une forme qui était totalement dépourvue des signifiants caractéristiques du verbe : personne, temps, mode. Bel exemple qui montre que le paradigme verbal ne repose pas sur une symétrie morphologique et qu'une langue n'est pas un système parfaitement tiré au cordeau.

Mais si cependant une forme dépourvue de signification temporelle peut exprimer soit l'aoriste soit un accompli référé au *nunc* de l'interlocution, c'est que la langue met en œuvre d'autres moyens pour compenser cette apparente lacune : car la langue est le lieu du jeu constant de deux principes opposés mais complémentaires, l'économie d'une part, la redondance et le foisonnement des signifiants d'autre part, qui contribuent à la production du sens.